



Anne Hidalgo clôture les Assises parisiennes de la Santé

Lundi 20 février à 14h45, Hôtel de Ville (4e)

Lancées il y a un an, les Assises parisiennes de la Santé seront clôturées lundi par Anne Hidalgo. Ce travail inédit de concertation a permis de cartographier au plus près les besoins des Parisiens et des professionnels en matière d'accès aux soins et d'identifier des perspectives pour les années à venir.

Pendant près d'un an, les Assises parisiennes de la Santé se sont déroulées sur le territoire parisien avec les professionnels de santé, les acteurs associatifs et les Parisiens eux-mêmes. L'objectif était de mettre en débat l'ensemble des déterminants et politiques de santé de la Ville et ainsi de proposer des solutions pour mieux répondre aux attentes des habitants et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Trois modalités de discussion ont été mises en place pour permettre une concertation aussi large que possible : des grands débats thématiques à l'échelle de la capitale ; la mobilisation sur différentes problématiques des mairies d'arrondissement, de leurs territoires et de la société civile avec les réflexions menées par les conseils locaux de santé et de santé mentale et l'organisation de nombreux événements par plus d'une cinquantaine d'associations ; enfin la mise en débat d'une quarantaine de questions auxquelles l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens étaient invités à réagir.

« C'est l'une des vocations de ces Assises : créer une synergie féconde parmi tous les acteurs concernés : usagers, élus, associations, professionnels et organisations représentatives. La concertation et la participation des Parisiens doit être aussi étendue que possible » déclarait Anne Hidalgo lors du lancement de l'événement. Les conclusions de cet exercice inédit de démocratie sanitaire à l'échelle d'une grande ville seront restituées ce lundi par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Bernard Jomier, son adjoint en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris, en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP

Date et lieu :

Lundi 20 février à 14h45, Hôtel de Ville (4e)